

MENTORING DU DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES



Formation en Présentiel

DUREE : 2 à 4 jours

LANGUE : français

LIEU : dans nos locaux de Brest, Toulon et dans toute ville ou pays

PREREQUIS : Être désigné comme Délégué à la Protection des Données ou référent dans son organisme.

Connaître le fonctionnement de son organisme et de son système d'information.

HANDICAP : signaler lors de l'inscription

ATTESTATION : individuelle en français


PRIX : 700 € en inter-entreprise

Et 1600 € en intra-entreprise

GROUPE PRORISK

Compétences Développées

- Comprendre et mettre en œuvre les principes généraux du RGPD ;
- Rédiger une fiche de traitement ;
- Rédiger et déployer les mentions légales ;
- Connaître les spécificités de certains traitements ;
- Communiquer avec les sous-traitants ;
- Définir les exigences de sécurité ;
- Evaluer les risques.

 **Références** : GUIDE D'HYGIENE INFORMATIQUE DE L'ANSSI, REGLEMENT EUROPEEN POUR LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES.

Contenu

- Un diagnostic des compétences ;
- Une période d'accompagnement pour la maîtrise des actions de mise en conformité ;
- Un atelier Analyse des Risques.